In Situ
Revue des patrimoines

3 | 2003
Les horizons de l'Inventaire

Cameroun

Marc Pabois

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/insitu/1888
DOI : 10.4000/insitu.1888
ISSN : 1630-7305

Éditeur
Ministère de la culture

Référence électronique
Marc Pabois, « Cameroun », *In Situ* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 23 avril 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/insitu/1888 ; DOI : 10.4000/insitu.1888

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Licence Creative Commons
In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Cameroun

Marc Pabois

Introduction

1 Au printemps 2001, le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Yaoundé et le Ministère Camerounais de la culture ont fait appel à la Sous–direction des études, de la documentation et de l'Inventaire pour assurer une assistance méthodologique à l'inventaire général du patrimoine culturel national. La même année, deux missions ont eu lieu. Une mission de reconnaissance, de huit jours, au début du mois d'avril et une action de formation méthodologique dans la seconde quinzaine du mois de juin. Une mission d'évaluation a été effectuée à la fin de l'année 2002 dans le cadre de la convention culturelle France–Unesco signée en 1997. Les premiers résultats sont encourageants malgré d'inévitables difficultés techniques et financières.

2 Territoire de l'Afrique sub–saharienne, le Cameroun s'étend du sud au nord sur 1200 km du golfe de Guinée, à la végétation équatoriale au lac Tchad entouré de savanes et de territoires désertiques. La superficie du Cameroun est sensiblement égale aux trois quarts de celle de la France. Le point culminant, le mont Cameroun, au nord–ouest de Douala, s'élève à 4 100 m. La réserve naturelle de Dja est inscrite sur la liste du patrimoine mondial depuis 1982.

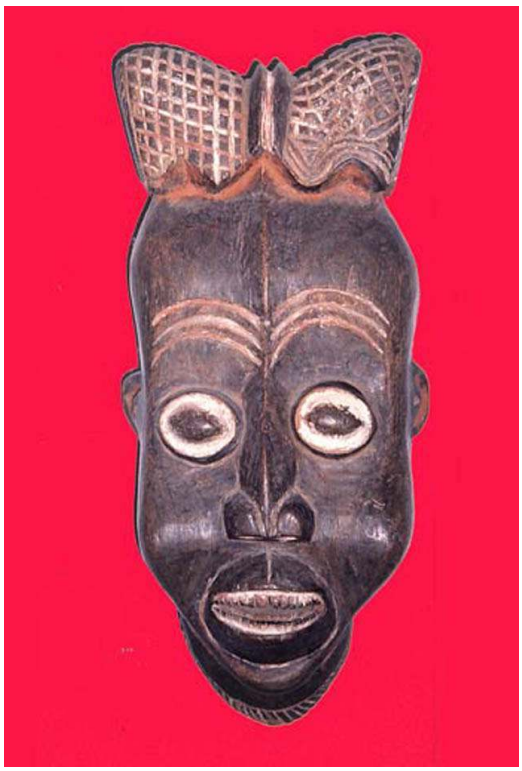
Repères historiques

3 Le pays, organisé en dix provinces, émerge des temps obscurs à la fin du XIV^{e} siècle. Découvert un siècle plus tard par le Portugais Fernando Po, le territoire prend le nom de Rio dos Camerones, d'où dérive celui de Cameroun. Le XVIII^{e} siècle marque le début de l'influence anglaise puis c'est en 1845 que des missionnaires anglais, dont Alfred Saker, s'installent à Akwa, aujourd'hui Douala. Les premiers comptoirs britanniques et allemands se fixent vers 1860. Près de vingt–cinq années plus tard, en 1884, les Allemands signent le traité de protectorat germano–douala et commencent à coloniser le Cameroun. Kamerun (Douala), chef lieu de la province Littoral, devient la capitale du pays de 1885 à

1901. Buea, chef–lieu aujourd'hui de la province anglophone, Sud–ouest, le sera à son tour de 1901 à 1909, date à laquelle la capitale se déplace à Yaoundé dans la province du Centre. Les Allemands sont expulsés par les Alliés en 1916. Par le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, le Cameroun est placé sous le régime de mandat international, sous l'autorité de la Société Des Nations. La France et l'Angleterre administrent alors le Cameroun. Les mandats seront transférés en tutelle en 1946. La partie française du Cameroun devient indépendante en 1960 et la partie anglaise en 1961. Les deux régions forment désormais un seul état fédéral, avec deux langues officielles, le français et l'anglais. La république devient unitaire en 1972.

Documentation préalable

Figure 1



Yaoundé. Monastère bénédictin du Mont Fébé. Masque à tête humaine, en bois, H. 43 cm, traces de peinture. Provient de la chefferie de Banso. Travail anonyme

Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

4 Il est rare que le lancement d'un projet d'inventaire national ne soit pas précédé d'enquêtes, limitées dans le temps, qui en sont la préfiguration. On pense à la réalisation du Fichier iconographique national de l'art et de l'artisanat du Cameroun (FINAC) réalisé de 1981 à 1990 à partir d'une série d'enquêtes de terrain dirigées par le Ministère de la recherche scientifique et l'Orstom [1] et archivé, encore en 1992, à l'Institut des Sciences Humaines mais dont on a perdu la trace aujourd'hui. Par ailleurs de nombreuses publications comme celles de Jean–Paul Lebeuf [2] et plus récemment de Christian Seignobos sur l'habitat traditionnel [3] sont des études à caractère d'inventaire qu'il convient d'intégrer dans un recensement préalable des sources. Il en est de même pour

les enquêtes de terrain réalisées par Jean–Paul Notué et Louis Perrois [4] sur les statuettes, masques, instruments de musique, mobilier, ou les expositions, comme celle qui s'est tenue à Marseille en 1993, **Batcham, sculptures du Cameroun**[5]. Les collections des musées publics et privés, gérées scientifiquement ou non, demeurent également un recours fort utile. A Yaoundé, signalons le musée du monastère bénédictin du Mont Fébé dont les oeuvres sont dans un très bon état de conservation et bien présentées. La majeure partie des pièces est reproduite dans un catalogue[6]. La collection du futur musée national où de trop nombreux objets sont dans un état de conservation très préoccupant et la riche collection privée de l'AFHEMI, **Antropology museum and art gallery**, offrent également un grand gisement d'oeuvres à étudier.

Figure 2



Bandjoum. Case abritant le trésor de la chefferie. Détail du grand trône anthropomorphe, en l'honneur de Notuégom, fondateur de Bandjoun au XVII[e] siècle. Bois recouvert de perles multicolores, coiffure garnie de plumes provenant de l'oiseau gù. H. 115 cm. &OELIG ; œuvre du sculpteur et spécialiste de perles, Kamgué, première moitié du XIX[e] siècle. (Catalogue exposition Batcham...n° 31)

Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

5 Parmi ceux que nous avons visités, le musée d'art et traditions populaires de Douala, le musée du palais des rois Bamoum à Foumban et les trésors des chefferies de Bandjoun et de Bafoussam sont des lieux où il est possible de tester en vraie grandeur les questions de méthodologie pour les objets. Il importe enfin d'associer étroitement l'Université, particulièrement les archéologues aux programmes d'inventaire. La connaissance qu'ils ont des anciens lieux de peuplement, les traces matérielles mises à jour dans la plupart des provinces, sont une source incontournable de renseignements.

Figure 3



Douala. Danse lors des fêtes pour la restauration du palais de Bafut
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

6 Reste enfin à rapprocher patrimoine et mode de vie, ce qui est un des axes prioritaires recommandé par le Comité de suivi technique de la convention culturelle France / Unesco. Dans un pays où la musique, la danse et la parole conservent une place prépondérante, la prise en compte de ce patrimoine immatériel est une donnée essentielle de l'Inventaire[7]. Ceci implique que l'on associe étroitement les ethnologues et anthropologues aux opérations d'inventaire et que les méthodes d'enquête intègrent à part entière la dimension audiovisuelle.

Mise en place de l'Inventaire

7 Ce travail de grande ampleur est un des axes prioritaires de la politique du renouveau culturel défini par le Chef de l'Etat, Monsieur Paul Biya. L'opération est inscrite dans le long terme et suppose au préalable une action de sensibilisation et de formation auprès des cadres chargés de la culture dans chacune des dix provinces pour constituer avec eux les outils de l'enquête, puis évaluer la documentation disponible (sources archivistiques, bibliographie, documentation figurée, documentation cartographique). L'organisation de l'inventaire nécessite la création d'une Commission technique de coordination et de suivi de l'inventaire général du patrimoine culturel national, dite La Commission. Elle a été installée officiellement le 21 septembre 2001, par le Ministre d'Etat, chargé de la culture, Monsieur Ferdinand Léopold Oyono. La Commission placée sous la présidence du Ministre de la culture est chargée de définir les grands axes des actions à mener et les priorités à établir, elle est le garant de l'unité méthodologique de l'Inventaire, notamment dans la perspective d'une mise en mémoire sur ordinateur de la documentation réunie. La réalisation technique de l'inventaire doit reposer, la première année, sur une équipe

restreinte et opérationnelle et sur des personnes–relais dans chaque province. Ces personnes ont reçu une formation de base en juin 2001.

8 Le succès de l'opération passe par un affichage clair des objectifs auprès de la population. La connaissance scientifique du patrimoine est certes nécessaire mais elle n'est pas suffisante. Elle doit être relayée par des actions de sensibilisation, notamment auprès des écoles, pour faire prendre conscience dans ce pays de tradition orale que les biens matériels font aussi partie du patrimoine national qu'il convient de sauvegarder et de valoriser pour les générations futures. La documentation réunie devrait trouver sa place dans un Centre de documentation sur le patrimoine culturel national doté du matériel informatique nécessaire. La copie de la documentation archivée au chef–lieu de chaque province en facilite la consultation et assure en même temps sa sécurité. L'état de certaines oeuvres montre l'urgence des mesures à prendre dans le domaine de la sauvegarde et la nécessité de développer en parallèle la mise en place d'un atelier de restauration et de conservation préventive. Une mission [8] effectuée dans ce sens en novembre 2001 confirme que le Ministère de la culture a la volonté d'appréhender la question du patrimoine dans sa globalité[9]. En effet, la perspective d'installer le futur musée national dans l'ancien palais présidentiel est toujours actuelle.

Patrimoine de l'époque coloniale

Figure 4



Yaoundé. Façade principale du Palais Charles Atangana (1911–1913), en cours de restauration
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

9 Une mention particulière concerne le patrimoine architectural de l'époque coloniale allemande (1884–1919) et de la période sous administration française et britannique (1919–1960). Il occupe une place à part, mais néanmoins significative. Un inventaire systématique de la ville de Yaoundé révélerait bien des édifices non identifiés. Citons dans la capitale plusieurs maisons de l'époque allemande, notamment celle qui abrite

désormais la délégation provinciale du Centre pour la culture et le Palais de Charles Atangana édifié de 1911 à 1913.

Figure 5



Yaoundé. Ancien Palais présidentiel. Corps central construit à l'époque française en 1932. Retenu comme affectation du futur musée national

Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

10 Quelques années plus tard, est bâti l'ancien Palais présidentiel dont le corps central a été construit par l'administration française en 1932 et auquel des ailes latérales ont été rajoutées, après l'indépendance, avec un grand respect du style initial.

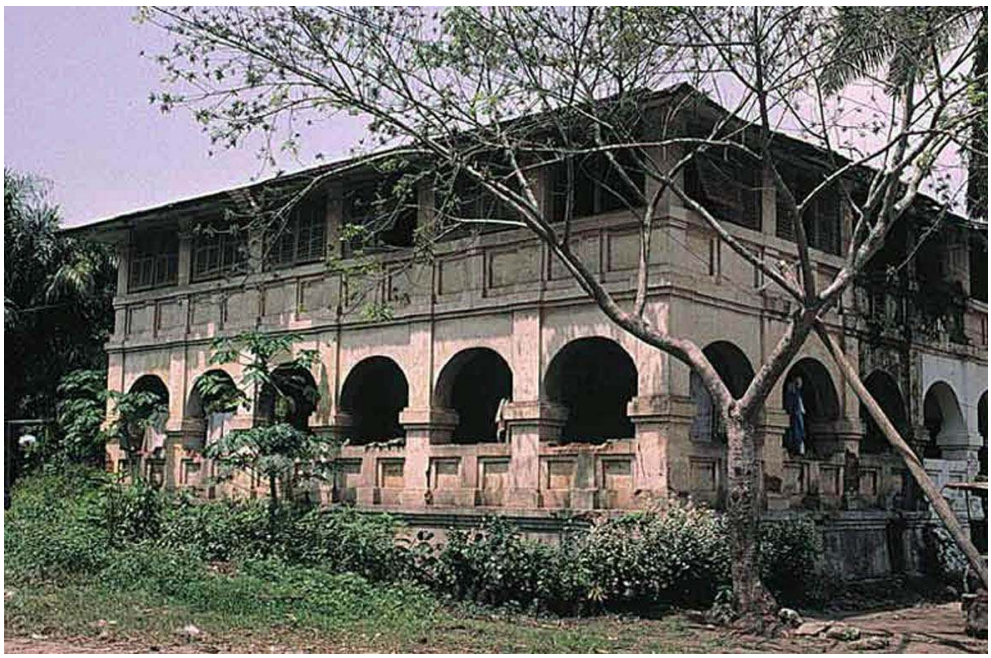
Figure 6



Douala. Ancien hôpital allemand, dit aussi Hôpital des Blancs (1891–1896 et 1930). L'extension réalisée par les Français a respecté le parti architectural retenu initialement. Actuellement les locaux sont utilisés par le Ministère de la culture, comme poste de police, siège d'associations et habitat privé
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

11 La ville de Douala conserve de nombreux bâtiments, pour certains de grande qualité architecturale. Ainsi l'hôpital allemand, construit de 1891 à 1896, que les Français agrandissent en 1930, la résidence du commerçant David Mandessi Bell, remarquable construction élevée vers 1910 qui n'est pas sans subir l'influence de l'hôpital et le palais du roi Auguste Manga Ndumbe, dit la Pagode, bâtiment composite du début du XXe siècle, qui est par sa valeur monumentale le symbole du pouvoir autochtone.

Figure 7



Douala. Résidence du commerçant David Mandessi Bell élevée vers 1910
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

Figure 8



Douala. Le palais du roi Auguste Manga Ndumbe dit la Pagode, symbole du pouvoir autochtone, première moitié du XX^{e} siècle
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

12 De l'époque française retenons la Chambre de commerce (1927–1928), quartier général de la France libre en 1940, le Palais de Justice (1930–1931), la cathédrale, achevée en 1936, accompagnée de l'ensemble scolaire de Saint-Jean Bosco, l'Akwa palace construit en 1951

et la nouvelle poste centrale de 1952. Dans les provinces, de nombreuses autres villes conservent également des témoins de cette époque : Batouri, Doumé, Garoua, Lomié, Mamge, Messamena, Ngaoundere, Ntui, etc. Sur le plan national, deux sites situés plus au nord du Cameroun, la chefferie de Idool, construite à l'époque française, et le Palais de Rey Bouba, élevé bien avant la colonisation, justifient, s'il est nécessaire, l'urgence et la nécessité de l'inventaire.

Figure 9



Douala. La Chambre de Commerce construite en 1927–1928. Quartier général de la France libre en 1940

Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

La chefferie de Idool

Figure 10



Idool. Portique d'entrée de la chefferie. Détail du décor géométrique peint à la main
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

13 La chefferie de Idool est située à l'est de Ngaoundéré, sur la route qui conduit à Bèlèl. Son implantation est récente, elle date d'une cinquantaine d'années. C'est le fruit d'une collaboration intelligente et fructueuse entre un Lamido (chef local dans les provinces de culture musulmane) et un administrateur français. La ville se présente aujourd'hui comme un havre de paix à l'ombre de ses eucalyptus régulièrement plantés de chaque côté des voies. Conçue sur un plan en damier, le visiteur semble se promener dans une ville idéale où l'on aurait marié harmonieusement l'apport de la tradition et l'organisation d'une ville nouvelle coloniale.

Figure 11



Idool. Entrée du vestibule d'apparat à l'intérieur de la chefferie
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

14 La chefferie proprement dite occupe un vaste espace dans ce plan régulier. Son entrée est marquée par un portique précédant un vestibule ouvrant lui–même sur une petite cour intérieure donnant accès au vestibule d'apparat. Le bâti est traité avec le plus grand soin en matériaux traditionnels, murs en terre ou en torchis recouverts ou non d'enduits et toitures de chaume qui gardent sous abri un équilibre thermique remarquable. A l'extérieur, le décor mural, en grande partie à motifs géométriques et peut–être symboliques, est à dominante de blanc, brun, bleu, jaune et rouge. Il est réalisé à la main par les femmes et régulièrement entretenu.

Figure 12



Idool. A l'intérieur de la chefferie, une des cases réservées aux femmes et aux enfants ouvrant sur des jardins intérieurs

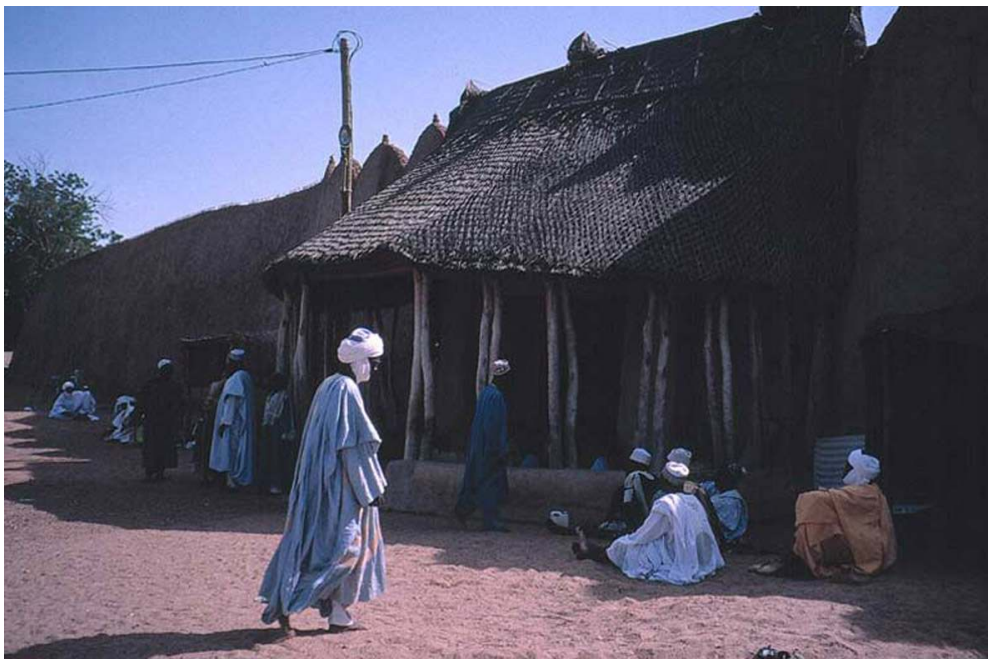
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

15 A l'intérieur de la chefferie plusieurs cases sont attribuées au Lamido, aux femmes et aux enfants ainsi qu'à diverses fonctions économiques. Ces cases ouvrent sur des jardins intérieurs et de petites cours où évolue le monde féminin à l'abri des regards. Les autres secteurs de la ville sont occupés par des concessions, ou enclos familial, dans lesquels on accède par un *djaoulérou* (vestibule d'entrée) ouvert, sur la rue, dans le mur d'enceinte de la parcelle. Idool témoigne ainsi d'une grande unité sur le plan de l'urbanisme, de l'architecture et des matériaux de mise en oeuvre. Cette petite ville mériterait une étude approfondie, d'être protégée et encouragée dans ses travaux de restauration.

Le palais de Rey Bouba

16 Situés à 120 kilomètres au sud–est de Garoua, la ville et le palais de Rey Bouba auraient été fondés au tournant des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles par Bouba Ndjidda, premier sultan Peul du lamidat, probablement à l'époque de la grande migration des Peuls venus du Mali et qui apportèrent dans cette région leur mode de vie, leur idéologie islamique et leurs pratiques guerrières.

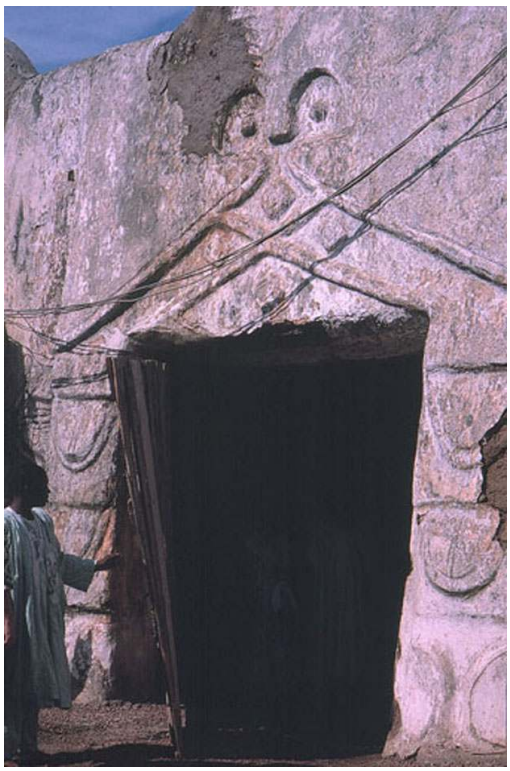
Figure 13



Rey Bouba. L'entrée du palais, et le mur d'enceinte en terre
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

17 La ville comprend un palais et un ensemble de *sarés* (concessions) où vit la population. Le palais est le siège du pouvoir traditionnel. Il occupe une superficie d'environ cinq hectares, entouré d'un haut mur en terre, *banco*, approximativement de huit mètres, construit sur une assise très large pouvant atteindre en certains endroits trois mètres. Ce mur d'enceinte ne comporte qu'une seule entrée protégée par un auvent en paille tressée, porté par des poteaux en bois. L'entrée ouvre sur un vestibule monumental et sombre dont le plafond formé de branches de palmiers entrecroisées est porté par des colonnes massives, en terre, adossées aux murs latéraux.

Figure 14



Rey Bouba. Décor rustique ornant les murs de la première cour intérieure du palais
Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

18 Ce passage donne accès à une première cour ornée de reliefs rustiques évoquant pour certains la symbolique du buffle, emblème de la force. En l'absence du Lamido, nous n'avons pas pu visiter l'ensemble du palais qui comprend trois quartiers : le quartier du sultan où l'on trouve une première salle de réception, un vestibule d'accueil des visiteurs étrangers, deux cours de réception et les appartements du sultan ; le quartier des familles comprend une vingtaine de cases traditionnelles séparées par des petites cours, jardins potagers, greniers et poulaillers ; enfin, le quartier des serviteurs composé d'une dizaine de cases. Un plan d'ensemble du palais et une étude détaillée restent à faire dans la perspective d'un prochain et inévitable projet de restauration.

Figure 15



Rey Bouba. Matériaux traditionnels utilisés dans la construction d'un *saré* ou concession familiale : terre, chaume et panneaux de vannerie ou *sekko*

Phot. Inv. M. Pabois © Inventaire général, ADAGP, 2001

19 La ville et le palais de Rey–Bouba présentent une grande unité de matériaux et il serait regrettable de voir ici substituer progressivement des toits de tôles aux toits de chaume. De même on ne peut qu'inciter le lamido et la population à utiliser les matériaux traditionnels pour restaurer ou consolider le bâti, d'autant qu'il existe encore ici une main d'oeuvre locale qui maîtrise ces techniques traditionnelles. Ce serait une façon de pérenniser des savoir–faire avant qu'il ne soit trop tard.

20 Au Cameroun, la transmission de la tradition est un ciment important de la vie sociale et culturelle. Elle repose davantage sur l'oralité que sur les biens matériels. Une statuette, un masque ne comptent que s'ils sont investis d'une 'valeur ajoutée', lors de cérémonies rituelles par exemple. Si l'objet n'est plus habité par l'esprit ou s'il s'est révélé inefficace, il peut être délaissé quelle que soit sa valeur esthétique, d'où la possibilité pour le chef ou les notables de le vendre ou de s'en débarrasser, à charge d'en refaire exécuter un autre sur le même modèle par un artiste local. Dans le domaine de l'architecture, surtout dans certaines provinces du Nord, la population témoigne d'un même détachement par rapport à l'oeuvre matérielle. A la mort du lamido, son fils peut préférer faire construire un nouveau palais, enterrer son père dans le précédent et abandonner le ou les palais successifs comme autant de sanctuaires qui se dissolvent dans le temps jusqu'à leur complète destruction par les intempéries. Ces dernières observations militent une fois de plus en faveur d'un inventaire des biens culturels au Cameroun car si tout ne peut pas être conservé, il est nécessaire au moins de garder la mémoire d'un patrimoine fragile et menacé, pour les générations à venir.

NOTES

1. Organisme de Recherche Scientifique pour les Territoires d'Outre–Mer, qui devient Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, puis depuis l'an 2000, **Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**.

2. Lebeuf, Jean–Paul. **L'habitation des Fali, montagnards du Cameroun septentrional. Technologie, sociologie, mythologie, symbolisme**. Paris : Hachette, 1961. 608 p.

3. Seignobos, Christian, Iyebi–Mandjeck. **Atlas de la province Extrême–nord Cameroun**. Paris : IRD (Institut de recherche pour le développement), 2000. 171 p.

4. Notue, Jean–Paul, Perrois, Louis. **Rois et sculpteurs de l'ouest Cameroun. La panthère et la mygale**. Paris : Karthala/Orstom, 1997. 388 p.

5. [Exposition, Marseille, 1993–1994]. **Batcham. Sculptures du Cameroun**. Musées d'Arts Africains, Océaniens, Amérindiens–Centre de la Vieille Charité, Marseille, 13 novembre 1993–31 janvier 1994. Marseille : Musées de Marseille–Réunion des Musées Nationaux, 1993. 213 p.

6. Guide de l'Art Camerounais du Musée Monastère bénédictin Mont Fébé, Yaoundé. Une visite guidée en compagnie du Père Omer Bauer. Yaoundé : Bénédictins du Monastère Mont Fébé, 1989. 123 p.

7. Pabois, Marc. **Cameroun. Rapports de mission**, I, 31 mars–7 avril 2001, II, 16–30 juin 2001, III, 23 novembre–5 décembre 2002. Paris : Direction de l'architecture et du patrimoine, sous–direction des études de la documentation et de l'Inventaire, 2001–2002.

8. Vincent, Frédérique. **Rapport. Mission au Cameroun. Préfiguration de la création d'un atelier de restauration au sein du futur musée national de Yaoundé** ;. Novembre 2001.

9. Le Ministre d'Etat, Ministre de la culture a nommé Monsieur Venant Meliga Coordonnateur général de l'Inventaire du patrimoine culturel du Cameroun. Au service de coopération et d'action culturelle, le projet franco–camerounais est suivi par Robert Tabarant, conseiller culturel, Patrick Garrone, attaché culturel et Marc Fénoli, Assistant technique. Les opérations ont commencé sur le terrain, à titre expérimental dans les deux provinces de l'ouest et du nord–ouest.

RÉSUMÉS

Le Ministère de la Culture du Cameroun a demandé à la France une assistance technique pour commencer l'inventaire général du patrimoine culturel national. Ceci suppose un certain nombre d'actions : une session de formation pour les responsables culturels des provinces, réalisation d'une fiche d'enquête pour l'architecture comme pour les objets et un inventaire préalable de la documentation disponible. Dans un pays où la tradition orale est prépondérante, il est nécessaire de donner à la culture sa pleine dimension et donc d'associer les ethnologues à ce projet. Le patrimoine de l'époque coloniale sera étudié comme faisant partie d'une des strates de l'histoire du Cameroun. Deux lieux semblent relever du patrimoine national : la chefferie de Idool à l'est de Ngaoundere ainsi que le palais et la ville de Rey Bouba, au sud–est de Garoua.

The Ministry of culture in Cameroun asked France for technical assistance to start the inventory of their natural cultural heritage. This implies a number of elements among which: training sessions for cultural executives in the ten provinces, setting up methods and scientific supports for investigation, an inventory of the available documentation to rely on. In such a country with a large oral tradition, it is necessary to give their culture its full dimension and therefore associate ethnologists to the project. Colonial heritage will be studied along with the national one, both being part of Cameroun history. Two places already seem to refer to national heritage: the Kingdom of Idool, east of Ngaoundere and the palace and town of Rey Bouba, south–east of Garoua.

INDEX

Keywords : architectural heritage
Mots-clés : Cameroun, inventaire du patrimoine, architecture, architecture coloniale, architecture civile, habitat

AUTEUR

MARC PABOIS

Conservateur du patrimoine, Sous–direction des études, de la documentation et de l'Inventaire.
marc.pabois@culture.gouv.fr